



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 8 novembre 2007 — N° 37

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 01.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 19 est adopté.

---

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur les assurances, la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 20 est adopté.

---

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 27, Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 27 est adopté.

**8 novembre 2007**

---

À 10 h 28, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 07.

---

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Présentation de projets de loi**

M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 57 Loi modifiant la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique et la Loi sur la Régie de l'énergie

La motion est adoptée.

### **Dépôts de pétitions**

Deux extraits de pétition concernant l'application d'une section de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux* par la Société protectrice des animaux sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 15 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme L'Écuyer (Pontiac) ;  
(Dépôt n° 577-20071108)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 15 citoyens et citoyennes de la circonscription d'Arthabaska, par M. Roux (Arthabaska).  
(Dépôt n° 578-20071108)

**8 novembre 2007**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Beaupré (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 686 citoyens et citoyennes de Saint-Liguori, concernant l'abolition d'une taxe municipale spéciale à Saint-Liguori.  
(Dépôt n° 579-20071108)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Gingras (Blainville) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie du contrat entre Réseau Corus et le gouvernement du Québec, pour des capsules de 90 secondes à la radio intitulées « La parole au Québec ».  
(Dépôt n° 580-20071108)

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion du jour du Souvenir et en cette année qui marque le 90<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Vimy, honore la mémoire des femmes et des hommes du Québec et du Canada qui ont donné leur vie pour défendre l'idéal de la liberté, de la démocratie, de la justice et de la tolérance ;

**8 novembre 2007**

---

QU'elle exprime aux militaires québécois et canadiens qui oeuvrent au rétablissement de la paix en Afghanistan, de même qu'à leurs familles, notamment celles qui habitent la base de Valcartier, son soutien et sa gratitude ;

QU'elle observe un moment de recueillement afin d'exprimer solennellement son respect pour tous les soldats du Québec et du Canada.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal.

#### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, M. Riedl (Iberville) et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

**8 novembre 2007**

---

QUE l'Assemblée nationale, afin de souligner solennellement les 25 ans de la présence de la Délégation Wallonie-Bruxelles au Québec ainsi que la signature de l'Accord de coopération entre les gouvernements du Québec, de la Communauté française de Belgique et de la Région wallonne, rende hommage aux acteurs de la relation institutionnelle fructueuse qui s'est développée entre le Québec et la Belgique francophone, souligne l'amitié qui les unit et réitère également notre attachement à la mobilité internationale des jeunes tout en se rappelant qu'au cours des ans, quelque 18 000 jeunes ont vécu des expériences personnelles et professionnelles des plus enrichissantes grâce aux programmes de l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la Jeunesse, qui permet à chaque année à environ 700 jeunes du Québec et de la Wallonie de vivre une expérience marquante.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Riedl (Iberville), Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

QU'à l'occasion des 11es Journées québécoises de la solidarité internationale, l'Assemblée nationale exprime sa reconnaissance envers l'Association québécoise des organismes de coopération internationale et ses 61 organismes membres pour le rôle majeur qu'ils jouent en faveur du développement solidaire ; les organismes de coopération internationale contribuent à faire du Québec une société ouverte sur le monde, responsable et animée par le souci d'aplanir les inégalités entre les peuples.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

**8 novembre 2007**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés, Mme Grandmont (Masson) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de la sécurité des aînés, qui se déroule du 6 au 12 novembre 2007 ;

QU'à cette occasion elle réitère la nécessité de faire preuve de solidarité à l'égard des personnes aînées et, avec les différents partenaires, de tout mettre en œuvre pour qu'elles vivent dans un environnement plus sécuritaire favorisant leur pleine participation à la société.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Légaré (Vanier), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Bérubé (Matane) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'obtention du prix Chantal Navert, remis à l'athlète de l'année dans le sport interuniversitaire canadien, par la joueuse de cinquième année de l'équipe féminine de soccer du Rouge et Or, madame Francine Brousseau qui est consacrée par la même occasion du titre de joueuse par excellence de la dernière saison de soccer universitaire au Canada.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Caire (La Peltrie) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise de la douleur chronique qui se déroule du 4 au 10 novembre.

**8 novembre 2007**

---

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune ;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur la pharmacie.

#### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Picard, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 16 novembre 2007, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) s'adressera à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le maintien à domicile et le support aux aidants naturels relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux ».

8 novembre 2007

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 24 est adopté.

#### *Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 236 et 237 du Règlement, M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique et la Loi sur la Régie de l'énergie, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 57 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 57 soit renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

La motion est adoptée.

#### *Commission plénière*

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique et la Loi sur la Régie de l'énergie.

La motion est adoptée.

**8 novembre 2007**

---

Le projet de loi n° 57 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

### *Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique et la Loi sur la Régie de l'énergie, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 57 est adopté.

### **Débats de fin de séance**

À 16 h 51, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Taillon (Chauveau) à Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant le surplus des commissions scolaires ; M. Dupuis, ministre de la Justice, remplace la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour ce débat ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Pelletier (Rimouski) à M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, concernant une demande d'enquête de l'Office de la protection du consommateur portant sur les prix au détail eu égard à la valeur du dollar ; M. Dupuis, ministre de la Justice, remplace le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour ce débat ;

**8 novembre 2007**

---

- le troisième, sur une question adressée par M. Gingras (Blainville) à M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, concernant la créativité en matière de sécurité publique.

---

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose l'ajournement des travaux au mardi 13 novembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 29, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 13 novembre 2007, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**